



Section Belgique – Cameroun / Congo-Brazzaville / **Gabon**



28 mars 2017

Rencontre avec S.E. Mme Félicité ONGOUORI NGOUBILI, ambassadeur de la République gabonaise



M. André Frédéric, Vice-président de la Chambre des représentants et Président de la section bilatérale Belgique – Cameroun / Congo-Brazzaville / Gabon du groupe belge de l’UIP, a rencontré S.E. Mme Félicité ONGOUORI NGOUBILI, ambassadeur de la République gabonaise le mardi 28 mars 2017, à l’occasion d’un déjeuner de travail.

L'ambassadeur rappelle que la résolution sur la situation politique et institutionnelle au Gabon votée le 2 février par le Parlement européen, porte le discrédit sur la politique menée par le Président et le gouvernement gabonais, accusant le Président d'autoritarisme, de non-respect de la démocratie et de mauvaise gouvernance.

L'ambassadeur souligne que le processus démocratique a été initié dès 1990 par l'ancien Président Omar Bongo et que de nombreuses institutions démocratiques ont vu le jour depuis lors comme la Cour de médiation ou le Conseil National de la démocratie.

L'ambassadeur déclare que sur les 58 partis politiques recensés, 54 prendront part au dialogue national qui débute ce 28 mars et qui regroupe des représentants du gouvernement, des principaux partis de la majorité et de l'opposition et de la société civile. Jean Ping, le principal leader de l'opposition, ancien ministre du Président Ali Bongo et son principal challenger aux élections présidentielles a refusé de prendre part au dialogue national.

20 candidats issus de 10 partis politiques s'étaient présentés aux élections présidentielles du mois d'août 2016 qui avaient été couvertes par des missions d'observateurs délégués par l'ONU, la Francophonie, l'U.A., la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) et l'UE

Les conclusions du rapport de la mission d'observation de l'UE concernant les conditions de la réélection du Président Ali Bongo étaient extrêmement critiques à son égard.

L'ambassadeur fait cependant observer que le taux de participation au scrutin présidentiel était élevé (60 %), alors que le vote n'est pas obligatoire. La commission électorale était en outre composée de 3 magistrats de la majorité et 3 magistrats de l'opposition.

Les violences qui se sont déroulées après le scrutin étaient surtout le fait de certains partis d'opposition. L'Assemblée Nationale a été incendiée et les manifestations ont fait 7 victimes.

Les négociations entre le gouvernement et l'opposition ont depuis lors permis d'apaiser la situation. (N.B. : les élections législatives prévues en janvier 2017 ont été reportées et le mandat des parlementaires a été prolongé de 6 mois.)

L'UE exige maintenant un dialogue renforcé et inclusif avec le Gabon, mais le gouvernement gabonais donne la priorité au dialogue national qu'il vient d'instaurer.

L'ambassadeur affirme que le gouvernement gabonais a l'habitude de négocier avec les partis d'opposition. Le nouveau gouvernement inclut d'ailleurs des représentants de certains partis de l'opposition.

L'UE veut en outre établir un dialogue direct avec l'opposition sans en avertir la majorité, ce qui est inacceptable pour le gouvernement.

Actuellement environ 800 ONG et associations diverses participent à des groupes de réflexion pour proposer des réformes dans les domaines de la politique sociale, de l'égalité des genres et des projets inspirés par la société civile.

Une deuxième étape prévoyant des réformes législatives s'inspirant des travaux de ces groupes de réflexion est en préparation. Une révision du fonctionnement des institutions pourrait également être envisagée ultérieurement.

La croissance économique gabonaise repose essentiellement sur la rente pétrolière et l'exploitation des ressources minières (or, manganèse, bauxite, diamant).

Sur le plan des relations bilatérales l'ambassadeur rappelle les accords de partenariat avec la Belgique dans de nombreux secteurs tels que : les eaux et forêts (étudiants à l'institut agronomique de Gembloux), la défense nationale (avions belges sur les bases militaires en transit vers la RDC, étudiants gabonais à l'E.R.M. etc.), Francophonie (APEFE).

Les relations avec la France restent privilégiées, notamment dans le secteur pétrolier (N.B. les Pays-Bas et l'Allemagne investissent également dans le pétrole gabonais).

Le Gabon a été récemment mis à l'honneur par le MEDEF (Mouvement des entreprises de France). 50.000 citoyens français sont présents sur le territoire gabonais.

L'ambassadeur transmet au Président André Frédéric une lettre du Président du groupe parlementaire PDG (parti présidentiel) à l'Assemblée Nationale invitant le Président et une délégation de la section bilatérale de l'UIP à effectuer une visite de travail au Gabon.

L'ambassadeur précise qu'une invitation a également été adressée à M. Philippe Courard, Président du Parlement Wallonie-Bruxelles.

M. André Frédéric demandera l'avis des affaires étrangères concernant l'invitation.